

A la une

■ Commémoration du CENTENAIRE DE L'ARMISTICE

Plusieurs centaines d'Ajolais, les élèves des écoles et du collège et les associations locales sont venus assister aux cérémonies commémoratives du centième anniversaire de la fin de la guerre 1914-1918 ce dimanche 11 novembre.

L'office religieux, célébré par l'abbé Romary, enfant du Val-d'Ajol, était dédié aux disparus de la grande guerre et c'est sous une volée de cloches que le cortège s'est dirigé vers le cimetière militaire à 11 heures 11 où eurent lieu un dépôt de gerbe en présence des enfants et d'un ancien combattant, une lecture d'un poème d'Apollinaire et l'interprétation de la Marseillaise par l'Harmonie Jeanne d'Arc. Puis, c'est sur le Monument aux morts érigé en 1922 à la mémoire des poilus tombés sur les champs de batailles, qu'une nouvelle gerbe fut déposée avant que ne soient lus les discours et interprétées la Marseillaise et la chanson de Craonne par les enfants des écoles et du collège, accompagnés des musiciens.

Autre moment fort : un rosier polyantha «La Marne», créé en 1915 par le rosieriste

Barbier en hommage aux soldats morts pour la France, a été présenté avant qu'il ne soit planté prochainement dans un square du village.

Le verre de l'amitié a été servi à la Salle des fêtes dans laquelle se tenait l'exposition sur les goumiers, ces soldats marocains venus défendre le pays lors des derniers conflits mondiaux.

La projection du film du centenaire de l'armistice fêté les 4 et 5 août derniers au Val-d'Ajol a clôturé ces commémorations. Ce DVD sera vendu par le Club Informatique au prix de 10 €. Vous pouvez le commander dès à présent par mail : clubinfo@valdahaol.fr



■ HOMMAGE au Maréchal des Logis FLEUROT

Une délégation municipale du Val-d'Ajol et deux membres de la famille FLEUROT ont répondu à l'invitation de la municipalité de Signy l'Abbaye, dans les Ardennes, pour inaugurer une plaque en hommage au Maréchal des Logis, Léon Alphonse FLEUROT. Ce soldat du 4^{ème} régiment des Chasseurs à cheval est le dernier «Mort pour la France» lors de la guerre 14-18.

Ce jour-là, l'escadron pénètre dans le village et s'installe dans les vergers et les maisons élevées du hameau d'où il ouvre le feu sur l'arrière-garde allemande. Au cours des échanges de coups de feu, le Maréchal des Logis FLEUROT est mortellement blessé. Il expire dans les bras du Capitaine DE LA TOUR et du Brigadier COLIN en disant : «C'est pour la France».

Extrait du registre historique de 4^{ème} Régiment de Chasseurs à Cheval pendant la guerre 1914-1918.

La plaque est posée sur l'ancien lavoir situé au centre du hameau de Librecy, non loin du verger où le soldat fût tué à la veille de l'armistice.



A la mémoire de FLEUROT
Léon Alphonse,
Né le 17 juin 1891 à Le Val-d'Ajol (88).
Maréchal des Logis
Du 4^{ème} Régiment de Chasseurs à
cheval
« Mort pour la France »
Le 7 Novembre 1918, lors de libération
de Librecy,
commune de Signy l'Abbaye (08).

■ SAINT-NICOLAS bientôt au Val-d'Ajol



Saint-Nicolas vous donne rendez-vous le **dimanche 2 décembre** à 14h30 à la Maison de retraite. A 17h, départ vers la Mairie, remise de bracelets fluorescents et de flambeaux. A 17h30, défilé dans les rues vers les H.L.M. puis direction la Salle des fêtes pour participer au **spectacle du CRAZY CIRCUS (magie, jonglage, clown)**. A 19 h, distribution de friandises.

Venez nombreux !



ATELIER : Prévention des chutes et équilibre des séniors

Limité à 12 places à l'Espace Dorothée
Les lundis de 13h30 à 14h30.

Communication
des dates & inscription :
03 29 23 40 00

ATELIER : Mémo gym
Les lundis de 14h30 à 15h30

Contact :
06 59 75 80 07

Samedi 17 novembre 2018

A 20h : **SOIRÉE SPAGHETTIS** organisée par l'Association des parents d'élèves de l'Ecole Sainte-Marie à la Salle des fêtes.

Dimanche 18 novembre 2018

A partir de 14h : **LOTO** organisé par l'Association Val Roumanie à la Salle des fêtes.

A 17h : **CONCERT REQUIEM DE MOZART** interprété par la Chorale Renaissance, les Maîtres Chanteurs d'Epinal et le Quatuor Alliance à l'Eglise.

Jeudi 22 novembre 2018

A 14h : **ATELIER SANTÉ** organisé par l'ASEPT* à la Maison des Services au public.
* Association santé éducation et prévention Lorraine

Samedi 24 novembre 2018

De 14h à 18h : **DÉPÔT DU MATÉRIEL INFORMATIQUE**, à la Salle des fêtes.

De 20h30 à 22h30 :
**CONCERT
MAGIC LANDS**

à l'Eglise, au profit du
1^{ère} partie interprétée par les professeurs de l'Ecole de Musique intercommunale.

-> **MAGIC OVERTURE** de Thomas DOSS

-> **MERLIN** de Thierry DELERUYELLE

-> **JOURNEY THROUGH A MAGICAL KINGDOM**

de Thomas MURAUER

-> **A LITTLE SUITE OF HORROR**

de Thomas DOSS

-> **LAND OF LEGENDS**

d'Andreas L. SCHULTE

-> **THE PHANTOM OF THE OPERA**

d'Andrew Lloyd WEBER



Dimanche 25 novembre 2018

De 9h à 16h : **VENTE DE MATÉRIEL INFORMATIQUE** organisée par le Club informatique ajolais, à la Salle des fêtes.

Mercredi 28 novembre 2018

PETIT FESTIVAL DU CINÉMA : A 14h30, «SHERLOCK GNOMES», film d'animation américain réalisé par John Stevenson. Séance ouverte au public, à la Salle des fêtes.

Vendredi 30 novembre 2018

PETIT FESTIVAL DU CINÉMA : A 20h30, «CROC BLANC», film américain réalisé par Randal Kleiser, adapté du roman éponyme de Jack London. Séance ouverte au public, à la Salle des fêtes.

Samedi 1^{er} décembre 2018

A partir de 20h30 : **SOIRÉE DANSANTE** organisée par le Football Club ajolais à la Salle des fêtes. Réservations : 06 28 02 39 35 ou 06 58 33 55 21

Dimanche 2 décembre 2018

A partir de 10h : **MARCHÉ DE NOËL** à la l'EHPAD Val de Joye, organisé par l'association Rayon de soleil.

VISITE de SAINT NICOLAS : départ à 14h30 à la Maison de retraite, spectacle du Crazy Circus (voir le programme en page 1).

Vendredi 7 décembre 2018

Départ à 16h : **MARCHE NOCTURNE** au profit du devant la Salle des fêtes. Inscription sur place.



Samedi 8 décembre 2018

De 9h à 19h : **NOMBREUSES ANIMATIONS** au profit du **à la Salle des fêtes**: concerts, démonstration de danses, dressage et zoothérapie - **Sur la Place du Sô** : tir à l'arc, démonstration des sapeurs-pompiers - **A la piscine** : à partir de 14h, défi de l'école de natation de 19h à 21h30, initiation à la plongée



Jeudi 13 décembre 2018 au Dimanche 16 décembre 2018

En après-midi : **EXPOSITION DE L'ATELIER «LES PINCEAUX DU MERCREDI»** à la Salle des fêtes côté bar.

Dimanche 20 janvier 2019

A 17h : **VOEUX de Mr le Maire** à la Salle des fêtes.



NOUVEAU : des boîtes à livres au Val d'Ajol



Deux boîtes à livres viennent de faire leur apparition sur la commune, sur l'impulsion du Lion's Club de Plombières-Remiremont et la section départementale du Lion's Club qui ont financé cette installation chacun pour moitié. La première est située sur l'île aux enfants, la seconde près de l'espace culturel.

Mme Roselyne PAGNY-LECLERC, responsable de la communication du Lion's club, explique l'intérêt de cette démarche : l'accès gratuit à un choix d'ouvrages dans les espaces publics permet à chacun d'emprunter un livre qui lui convient ou d'en déposer un qu'il a apprécié. Un responsable passe toutes les semaines pour contrôler le contenu. Sont interdites les bandes dessinées et certains livres pour les enfants et adolescents.



Depuis plusieurs années déjà, ces lieux de partages sont devenus fréquents dans les villes : les boîtes à livres sont d'authentiques instruments d'accès à la culture pour tous, tout comme des outils pour animer un quartier.



De la Bibliothèque associative à la MÉDIATHÈQUE INTERCOMMUNALE de la Porte des Vosges Méridionales...

Longtemps gérée par l'Association des parents d'élèves et amis de l'école publique, la bibliothèque a fermé en janvier 2018 pour transmettre le flambeau à la nouvelle intercommunalité.

Après quelques mois de préparation, la nouvelle médiathèque du Val d'Ajol ouvrira ses portes le **mercredi 19 décembre**. Désormais, les Ajolais pourront ainsi retrouver près de chez eux les services offerts par le réseau intercommunal de lecture publique : emprunt de livres, revues, BD, films, CD musicaux, jeux vidéo, accès à Internet, et diverses animations.

Nous vous invitons à venir nous rencontrer lors de cette journée d'inauguration le **mercredi 19 décembre** au 1^{er} étage du bâtiment «Les Epinettes», 8 place de l'Hôtel de Ville (ouverture jusqu'à 20h).

L'équipe de la Médiathèque et de la C.C.P.V.M.

PROGRAMME DE LA SEMAINE D'INAUGURATION

MERCREDI 19 DÉCEMBRE À 16H30

pour tout public :

Un spectacle familial : 1 petite zistoire... ou 2

écrit par Clair Arthur et joué par Marc Goujot, musicien, clown et comédien.

SAMEDI 22 DÉCEMBRE DE 10H À 12H

pour les 7-12 ans (sur inscription)

Un atelier Cyberkids pour s'amuser avec les kits du Nintendo Labo.



Nos bénévoles avec Mme Anne-Caroline ROBARDEY, Responsable de cette équipe au sein du Réseau de Lecture Publique de la C.C.P.V.M.



Visite du personnel de la Médiathèque de la C.C.P.V.M.

Les enfants et la SEMAINE DU GOÛT



Organisée par la confrérie des Tastes Andouilles et gandoyaux du Val-d'Ajol, la Semaine du Goût sensibilise les enfants au «bien manger» comme le mentionnera Mr Vançon, le président, lors de son allocution de clôture à la Salle des fêtes.

Les enfants des écoles ont investi les locaux des artisans de bouche ajolais tout au long de la semaine qui s'est terminée par la balade du goût sur les hauteurs du Fricounot avec une dégustation de produits locaux.



Au Palais de l'Andouille



Chez Grey's Pizza



A l'Ecole du Centre : jus de pomme



Fabrication de brioches et de bonhommes à l'école avec Mathieu HOCQUAUX



Concours des MAISONS FLEURIES

La cérémonie de la remise des prix des Maisons Fleuries s'est déroulée dans le grand salon de l'Hôtel de Ville sous la présidence de Mr le Maire, de la présidente, Mme Yvonne GURY, et des membres du jury.

69 candidats ont participé au concours organisé par la municipalité, félicités par Jean RICHARD qui a par ailleurs indiqué que la ville renouvellera en 2019 sa candidature au label «3 fleurs» décerné par le jury régional des villes et villages fleuris et souhaite que les habitants prennent une part active dans l'embellissement de leur commune.

Il a souligné la démarche «zéro phyto» engagée par la commune pour la préservation de la biodiversité.

Ainsi, les semis de fleurs annuelles le long du mur du cimetière ont atteint leur objectif, à savoir empêcher la pousse de mauvaises herbes.

De nombreux habitants aiment fleurir leur propriété pour leur propre plaisir. Ce concours est l'occasion d'associer davantage les habitants à cet effort communal.

Tous les candidats se sont vus offrir un prix ou un bon d'achat, accompagné de la photographie de leur maison.



Mme Odile DAVAL



Mr Alain PETITJEAN



CLASSEMENT des LAURÉATS

Première catégorie : Maisons avec jardin visible de la rue

1^{er} : Mme HENRY MT / MARTIN Claude

2^{ème} : Mme GROSJEAN Claude

3^{ème} : Mme DAVAL Odile

Deuxième catégorie : Fenêtres, balcons et terrasses

1^{er} : M ROGNET Claude

2^{ème} : Mme AIZIER Marie Josée

3^{ème} : Mr CLAUDE André

Troisième catégorie : Maisons non visibles. Voies sans issue

1^{er} : Mr HENRY Bernard

2^{ème} : Mr PETITJEAN Alain

3^{ème} : Mme DESCHASEAUX Karine

Quatrième catégorie : Fermes en activité et anciennes fermes

1^{er} : Mme ROMARY Michèle

2^{ème} : Mme SIMONIN Gisèle

3^{ème} : Mme TISSERAND Chantal

Cinquième catégorie : Gîtes, chambres d'hôtes, cafés, restaurants, hôtels, commerces

1^{er} : Mme NOT / BERTHON Rosine

2^{ème} : Mme DUBREUIL Marie-Noëlle

3^{ème} : Mme ROMARY Colette

Le REPAS de nos Aînés

Chaque année, la ville offre aux personnes âgées de 71 ans et plus un cadeau de Noël qui peut être au choix un repas à La Résidence, un colis ou un bon d'achat.

Ainsi, 114 personnes de notre commune et de la Maison de retraite se sont retrouvées courant octobre à La Résidence pour partager un repas mitonné par les chefs de l'établissement, en présence de Mr le Maire. Ce moment fort apprécié de tous permet de se retrouver, d'échanger avec les élus, de se remémorer les événements de l'année passée ou de plus anciens souvenirs.

En décembre, les 665 ajolais qui ont choisi le colis ou le bon d'achat (à valoir dans l'un de nos commerces) se verront remettre leur cadeau à leur domicile.

La municipalité remercie toutes les personnes qui accordent de leurs temps pour la distribution des courriers, la confection des colis et la livraison des cadeaux.





Visite de Mr le Maire à l'ÉCOLE SAINT MARIE



Après l'École du Centre, Mr le Maire a rendu visite aux enfants de l'École Sainte Marie qui accueille quatre classes pour une centaine d'élèves.

Les enfants sont domiciliés à 90% sur la commune, les autres viennent de Fougerolles, Saint-Bresson et la Montagne en Haute-Saône.

Les élèves de CM2 ont échangé avec le Maire sur des sujets de l'actualité, des problèmes climatiques,...

La directrice, Mme Muriel RICHARD, a présenté les travaux réalisés pour améliorer le confort de l'établissement.

Lancement du TÉLÉTHON 2018

Les animations du TÉLÉTHON 2018 ont déjà débuté : deux concerts ont eu lieu dernièrement, le premier par l'Harmonie Jeanne-d'Arc à l'église et le second à la Salle des fêtes par quatre groupes qui se sont succédés sur scène pour le plaisir des personnes présentes dans la salle. Les bénéficiaires de la buvette et du goûter ont augmenté les sommes déjà recueillies par cette manifestation.

Prochain rendez-vous le 24 novembre pour un concert qui rassemblera cinquante musiciens de l'orchestre d'harmonie de la fédération départementale des Vosges. En

première partie, l'école de musique de la Porte des Vosges Méridionales interprétera un répertoire classique.

Le vendredi 7 décembre, une petite marche sera organisée, suivie d'un repas pour ceux qui le souhaitent.

Samedi 8 décembre, de multiples attractions seront au programme, dont un karaoké animé par Mr Alain NICOT.

Pour plus de renseignements, contacter Mr Philippe Bernier : phee.bernier@orange.fr



Concert de l'Harmonie Jeanne d'Arc

NOUVEAU LOCAL pour le Secours Catholique

Après l'étroitesse de son local de la Salle des fêtes, le Secours Catholique vient de déménager 15 place de l'Église, près du square du Moulin.

Dans cette maison plus spacieuse, les bénévoles de l'association pourront accueillir les personnes dans un lieu plus convivial. Ils auront également la possibilité de stocker des vêtements et divers matériels.

La permanence a lieu les deuxième et

quatrième lundis après-midi de chaque mois.

Mme Roselyne VANÇON, Responsable du mouvement, et Mr l'abbé Claude DURUPT, administrateur de la paroisse, ont profité de cette occasion pour remercier Suzanne et Marcel NOËL pour leur dévouement depuis de nombreuses années au sein de l'association et appellent d'autres volontaires à les rejoindre pour œuvrer envers les plus démunis.





TRAVAUX de la Route de la Houssière

Afin de sécuriser la route de la Houssière qui s'était affaissée suite aux pluies importantes de novembre 2017 et janvier 2018 et aux galeries creusées par les blaireaux, la commune a fait l'acquisition du terrain longeant cette route. L'emprise de la route a ensuite été déportée d'environ 5 mètres, ce qui a permis la création d'une nouvelle route.

Coût total du chantier : 51 648,50 € TTC dont :

- 46 704 € TTC de travaux réalisés par l'entreprise Maillard, selon devis principal de 43 824 € TTC et devis complémentaire pour mise en place de matériaux drainants en pied et talus de 2 880 € TTC.

- 4 944,50 € TTC de travaux réalisés par l'entreprise Lepaul selon devis principal de 3 707 € TTC et devis complémentaire pour abattage supplémentaire de 1 237,50 € TTC.



Dégâts causés par les blaireaux



Poursuite des travaux dans LA COUR DE L'ÉCOLE PRIMAIRE

La première tranche de travaux commencée le 9 juillet dernier est pratiquement terminée.

La grille rénovée et repeinte en bleu est à présent en place, le portail d'entrée a été élargi afin de permettre un accès plus facile aux secours et un nouveau chalet remplace l'ancien.

Les jeux sur sol amortissant seront installés courant novembre, la plantation des arbres et la pose de panneaux de basket seront réalisés durant l'hiver.

La seconde tranche qui concerne la sécurisation des accès de l'école et du ramassage scolaire est programmée pendant les vacances d'été 2019.



Montant total du marché : 623 471,20 € dont 374 691 € pour la cour de l'école)

Subventions totales : 263 317 € (42,23 %) dont :

Etat : DETR : 155 868 €, Fonds de Soutien à l'Investissement public Local :

65 811 €, soit un total de 221 679 €

CD88 : Travaux divers d'intérêt local : 30 000 €, Produits des amendes de police :

11 638 €, soit un total de 41 638 €



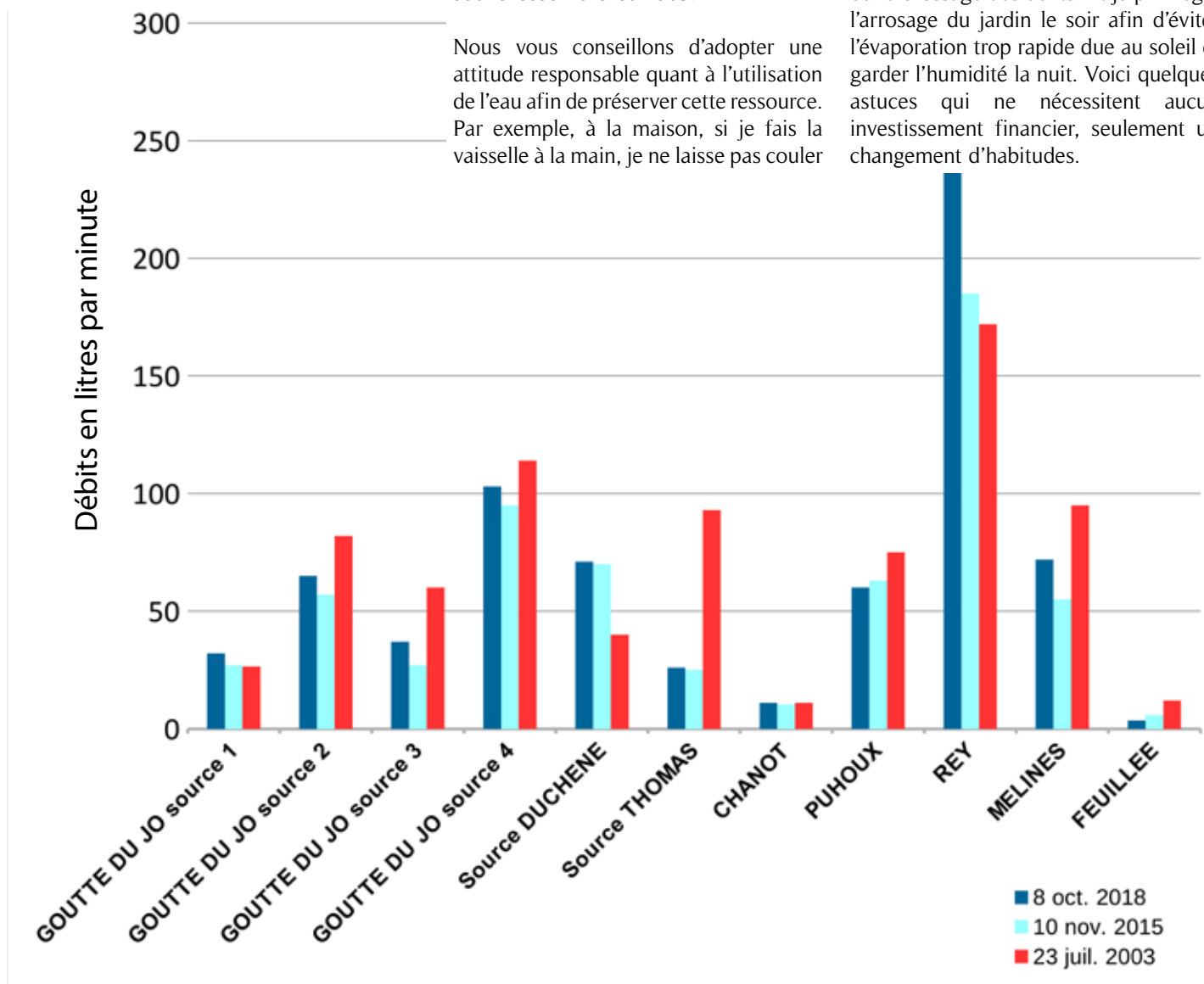


L'EAU doit être préservée

Bien que la commune du Val-d'Ajol soit riche en sources, force est de constater que les ressources en eau diminuent ainsi que le confirme ce graphique du **comparatif des relevés 2018 et des deux années de sécheresse 2015 et 2003.**

Nous vous conseillons d'adopter une attitude responsable quant à l'utilisation de l'eau afin de préserver cette ressource. Par exemple, à la maison, si je fais la vaisselle à la main, je ne laisse pas couler

l'eau ou j'attends que le lave-vaisselle soit rempli avant sa mise en route. Je garde l'eau de lavage des légumes pour arroser mes plantes. À la salle de bains, je privilégie la douche au bain, je ne laisse pas couler l'eau pendant le rasage ou le brossage des dents. Et je privilégie l'arrosage du jardin le soir afin d'éviter l'évaporation trop rapide due au soleil et garder l'humidité la nuit. Voici quelques astuces qui ne nécessitent aucun investissement financier, seulement un changement d'habitudes.



Des dictionnaires offerts aux NOUVEAUX COLLÉGIENS

C'est une tradition depuis plus de 25 ans, l'association des parents et amis des écoles publiques, présidée par Mr Michel SUTTER, offre aux enfants de sixième un dictionnaire d'anglais, à l'occasion de leur entrée au collège FLEUROT d'HÉRIVAL.

Les parents des trente-sept collégiens étaient présents et certains se souviennent en avoir bénéficié à leur arrivée au collège. Mr Dominique BIANCHI, principal du Collège, et Mme Janet KLEIN, professeur d'anglais, ont remercié les bénévoles qui œuvrent toute l'année pour le bien vivre dans les établissements scolaires publics de la commune.





INTERDICTION de faire un feu dans sa propriété



LE BRÛLAGE DES DÉCHETS, DE QUELQUE NATURE QU'ILS SOIENT, EST INTERDIT (Déchets verts, ménagers et autres)

L'article 84 du Règlement Sanitaire Départemental stipule notamment que :

- Le brûlage à l'air libre des ordures ménagères est interdit.

- La destruction des ordures ménagères et autres déchets à l'aide d'incinérateur individuel ou d'immeuble est interdite.

Pour rappel, les déchets dits «verts» (tonte de pelouse, feuilles mortes, résidus de taille de haies et arbustes, épluchures, etc...) produits par les particuliers sont assimilés à des déchets ménagers, selon l'article R.541-8 du Code de l'Environnement, leur brûlage est donc interdit. En cas de non-respect de cette interdiction, la loi prévoit une amende de 3^{ème} classe **pouvant aller jusqu'à 450 €.**

Calendrier de l'E.F.S. Grand Est



Les collectes de sang se poursuivront en 2019 à l'Espace Dorothee aux dates suivantes :

- > le vendredi 1^{er} mars de 15h30 à 19h30
- > le samedi 4 mai de 8h à 12h
- > les lundis 8 juillet, mercredi 18 septembre et mardi 26 novembre de 15h30 à 19h30.

RAMASSAGE des objets encombrants



Le SICOVAD poursuit en 2019 sa **collecte des encombrants sur demande**. C'est une prestation gratuite mise en place par le SICOVAD en partenariat avec l'association AMI.

ou un personnel de l'association AMI n'est autorisé à pénétrer dans l'enceinte de l'habitation pour y récupérer des déchets encombrants.

5. Seuls les déchets signalés et déposés devant l'adresse demanderesse seront collectés.
6. Le service est réservé aux particuliers.
7. La présence du demandeur lors de la collecte est requise (en son absence la collecte en zone privative ne sera pas assurée).

1. Il n'est pas autorisé de présenter plus de 2 m³ de déchets encombrants, par collecte et par foyer individuel.
2. La collecte se limite à un passage par an et par habitation ou foyer.
3. Les déchets doivent être présentés de façon ordonnée, afin d'occuper un espace public aussi faible que possible.
4. En aucun cas, un agent du SICOVAD

Pour notre commune, cette collecte aura lieu du **11 mars au 5 mai 2019** après inscription obligatoire entre le 7 janvier et le 15 février 2019, en

complétant un formulaire en ligne sur www.encombrants.sicovad.fr ou en appelant le 03 55 19 00 20 pour recevoir le formulaire papier. Un opérateur de l'association vous contactera pour vous donner le jour précis de la collecte.

INFORMATION COLLECTE TRI SÉLECTIF

La commune a été équipée, dans les écarts, de **bacs à couvercles jaunes destinés à recueillir les sacs de même couleur**. Belle initiative, évitant ainsi que ces sacs ne soient éventrés et éparpillés par les animaux errants.

REMBOURSEMENT des frais de transport des enfants

Si vous avez un ou plusieurs enfants scolarisés dans un établissement scolaire du Val d'Ajol, vous pouvez à présent demander le remboursement de leurs titres de transports à la mairie. La municipalité vient en effet de voter la prise en charge de ces frais par la commune.

Pour en bénéficier, veuillez vous adresser à Mme Patricia PERRIN à la mairie auprès de laquelle vous devrez fournir une copie de la carte de transport de votre ou vos enfant(s) ainsi qu'un justificatif de paiement, édité lors de l'inscription de votre ou vos enfant(s) au transport scolaire.



Horaires de la GENDARMERIE



À la suite d'une nouvelle organisation de la brigade de Gendarmerie, les bureaux du Val d'Ajol seront de nouveau ouverts au public les samedis après-midis.

Vous pourrez également vous rendre à Remiremont du lundi au samedi de 9 à 12 heures et de 14 à 18 heures, les dimanches et jours fériés de 9 à 12 heures et de 15 à 18 heures.



Les SERVICES proposés par la Maison de Service au Public (M.S.A.P.)



Située dans les locaux de l'ancienne trésorerie près de la Mairie, la Maison de Services au Public vous accueille :

- les lundis et vendredis matins de 8 h 30 à 12 h
- les mercredis et jeudis après-midi de 13 h 30 à 17 h
- le mardi toute la journée de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 17 h.

En 2017, 2 510 personnes sont venues à la M.S.P., ce qui représente un total de 3 493 demandes ; les statistiques

réalisées récemment indiquent une forte fréquentation pour 2018.

L'animateur vous écoute, vous aide et vous accompagne dans les démarches de la vie quotidienne auprès d'organismes divers : renseignements administratifs, démarches en ligne, aide pour la constitution de dossiers, suivi des dossiers personnels sur internet (Pôle Emploi, C.A.F., C.P.A.M., C.A.R.S.A.T., M.S.A., conciliateur de justice...), prise de rendez-vous téléphonique ou visio-guichet. Des postes informatiques sont à votre disposition en cas de besoin.

L'animateur peut par exemple effectuer votre première démarche sur internet pour une demande de pièce d'identité. Il faut savoir qu'avant de vous rendre à la Mairie de Remiremont, chargée d'effectuer les demandes de cartes nationales d'identité et de passeports, une pré-demande sur internet (ants.gouv.fr) est obligatoire.

Les horaires d'ouverture de la Mairie de Remiremont sont les suivants :

- lundi 8 h 30 - 12 h 00
13 h 30 - 19 h 00
- mardi 8 h 30 - 12 h 00
13 h 30 - 17 h 30
- mercredi 8 h 30 - 12 h 00
13 h 30 - 17 h 30
(sur rendez-vous l'après-midi)
- jeudi 8 h 30 - 12 h 00
13 h 30 - 17 h 30
- vendredi 8 h 30 - 16 h 30
(journée continue).

Pour que votre déplacement soit efficace, pensez à vous munir de vos numéros d'allocataires, codes confidentiels, numéros de sécurité sociale ou toute référence qui permettra de vous identifier dans un organisme.

En cas de doute, contactez l'animateur au 03 29 37 68 42.

Communiqué de l'AGENCE NATIONALE DES FRÉQUENCES



La 4G, technologie de téléphonie mobile, offre un accès fluide à internet en mobilité grâce à des débits importants. Elle apporte des capacités supplémentaires indispensables pour continuer à bénéficier des services de l'internet mobile.

Toutefois, le déploiement de la 4G peut s'accompagner d'interférences avec la TNT.

En France, les services de très haut débit mobile 4G peuvent se déployer dans cinq bandes de fréquences : 700 MHz, 800 MHz, 1800 MHz, 2.1 GHz et 2.6 GHz.

L'Agence Nationale des Fréquences (A.N.F.R.) gère l'ensemble des fréquences radioélectriques sur le territoire. Cette ressource rare et stratégique, utilisée pour toutes les communications sans fil, appartient au domaine public de l'Etat qui en a confié la gestion à l'A.N.F.R.. Elle délivre des autorisations aux opérateurs de téléphonie mobile pour déployer des antennes 4G dans les bandes de fréquences admises.

Plusieurs autorisations ont été récemment accordées sur la commune, notamment dans les bandes 700 MHz et 800 MHz. Ces bandes offrent une très bonne qualité de réception des services, notamment à l'intérieur des bâtiments. Cependant, elles sont très proches de la bande utilisée par la télévision, ce qui est susceptible de causer de manière ponctuelle des perturbations

de la réception de la TNT chez les téléspectateurs qui reçoivent la télévision par l'antenne râteau.

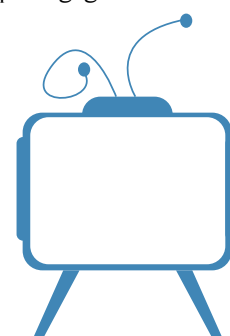
Les personnes disposant d'un abonnement ADSL, d'une réception TV par satellite (parabole), par câble ou fibre optique ne sont en revanche pas concernées par ces perturbations.

Si vous constatez depuis peu des difficultés de réception de la TNT, vous pouvez bénéficier d'un dispositif d'assistance et d'intervention mis en place par l'A.N.F.R. et les opérateurs de téléphonie mobile :

-> si vous êtes équipé(e) d'une antenne râteau placée sur votre toit, vous pouvez :

- vous rendre sur la plate-forme assistance.recevoirlatnt.fr
- appeler le **0970 818 818** (prix d'un appel non surtaxé) du lundi au vendredi de 8 h à 19 h.

-> si vous dépendez d'une antenne râteau collective (antenne placée sur le toit de votre immeuble), il est souhaitable d'appeler le syndic ou gestionnaire d'immeuble qui engagera les démarches.





Les SUBVENTIONS aux associations

Associations	Montant
FOOTBALL CLUB AJOLAIS	
- fonctionnement	2 600 €
- tournoi	620 €
VALDAJOLAISE BASKET	
- fonctionnement	3 800 €
- tournoi	700 €
- récompense lors du Championnat	900 €
TENNIS CLUB	
- fonctionnement	500 €
VOLLEY CLUB	330 €
ASS. SPORTIVE DU COLLÈGE FLEUROT	650 €
LES AMIS DU C.A.P.S.	1 200 €
LE VAL D'AJOL TENNIS DE TABLE	160 €
AÏKIDO	400 €
LA VALDAJOLAISE PÉTANQUE	250 €
GYM ET DÉTENTE	400 €
TIR À L'ARC	
- fonctionnement	400 €
- exceptionnelle (cibles)	300 €
COMITÉ DE FOIRES	13 000 €
HARMONIE JEANNE D'ARC	
- fonctionnement	2 100 €
- Directeur	7 300 €
LES AMIS DE LA NATURE	
- fonctionnement	400 €
- exceptionnelle (diagnostic accessibilité)	2 000 €
PÊCHE ET PISCICULTURE	300 €
AMICALE DES DONNEURS DE SANG	800 €
SAINT HUBERT AJOLAISE	500 €
LES CHASSEURS DES HARDEROTS	500 €
A.D.M.R.	1 480 €
ADAVIE (11 Ajolais suivis en 2016)	200 €
MAISON DES JEUNES ET DE LA CULTURE	14 900 €
A.P.E. ECOLES PUBLIQUES	900 €
F.S.E. COLLÈGE FLEUROT	450 €
ASSOC. DES PARENTS D'ÉLÈVES STE MARIE	
- fonctionnement	900 €

Associations	Montant
ECHO DU VAL DE JOIE	400 €
ECHO DU VAL DE JOIE exceptionnelle	200 €
ARTISTES DE LA VALLÉE DE LA COMBEAUTÉ	
- fonctionnement	350 €
VAL ROUMANIE	375 €
AMICALE DU PERSONNEL MUNICIPAL	2 300 €
AMICALE DES SAPEURS POMPIERS	
- fonctionnement	500 €
- exceptionnelle (caisse à savon)	250 €
VAL CLUB DES ANCIENS	230 €
SCRABBLE AJOLAIS	175 €
ASSOCIATION «RAYON DE SOLEIL»	200 €
RANDO DÉCOUVERTE DU PAYS D'HÉRIVAL	160 €
RANDO DÉCOUVERTE DU PAYS D'HÉRIVAL exceptionnelle	200 €
LE PAYS DU CHALOT	550 €
T'ES À TRAVERS	160 €
LES PASSE-TEMPS AJOLAIS	160 €
J.M.M.R. (JEAN-MARC MOTO RACING)	220 €
ROCK & COUNTRY	250 €
U.N.C.-A.F.N.	150 €
MÉDAILLÉS MILITAIRES	
- fonctionnement	95 €
- exceptionnelle (tenues jeunes porte-drapeaux)	800 €
CONJOINTS SURVIVANTS	160 €
F.N.A.T.H. (Accidentés du travail)	100 €
A.R.H.P.S. (Retraités de l'hôtellerie)	25 €
VIE LIBRE (section Luxeuil)	60 €
SPORTS ET SANTÉ DES HAUTES-VOSGES	100 €
FLORÉAL (adhésion réglée sur facture)	1 000 €
A.S.A.C. (repas réglés sur facture)	2 400 €
SITE REMARQUABLE DU GOÛT	600 €
TOTAL	71 110 €
Nouvelles demandes	
AEMAT	50 €
SYNDICAT BOUILLEURS DE CRU DU MONCEL	250 €
PILPOILS MOUSTACHES	160 €
TOTAL GÉNÉRAL 2018	71 570 €



Du nouveau à la M.J.C. !

Depuis peu, la Maison des Jeunes et de la Culture du Val-d'Ajol a embauché deux personnes sous la forme de contrat aidé (P.E.C.) pour une durée de 1 an.

Melle Ludivine MARTINS est arrivée début juillet en tant que secrétaire/animatrice et Melle Candice GRAILLON a débuté en octobre, principalement occupée à la Ludothèque. Ces deux contrats ont pu se concrétiser

grâce à l'équipe de la M.J.C. et l'efficacité de Pôle Emploi.

La M.J.C. accueille également quatre nouveaux services civiques pour une durée de 8 à 12 mois.

Nous souhaitons la bienvenue à toutes ses nouvelles recrues.



Candice signe son contrat

Découvrez la saison 2018-2019 de la M.J.C.

PROGRAMME

P'tit Ciné Festival du 26 au 30 novembre 2018

4^{ème} édition de ce festival destiné à jeune public et aux publics scolaires (voir l'agenda en page 2)

Histoires pour petites oreilles

Atelier conte animé par les bénévoles environ un samedi par mois de 10h30 à 11h à l'Espace des Arts de la Culture

Fête de la M.J.C. Juin 2019

Gala de danse moderne et hip-hop

ACTIVITÉS

NOUVEAUX HORAIRES

Accueil de loisirs aux 4 à 10 ans

Mercredi et petites vacances de 9h à 11h30 et de 13h30 à 17h au rez-de-chaussée de l'Espace des Arts et de la Culture

Accueil ados de 11 à 14 ans

Périodes scolaires : mercredis et samedis de 13h30 à 18h

Vacances scolaires : lundi au samedi de 13h30 à 18h

au rez-de-chaussée des Epinettes

Accueil des jeunes de plus de 14 ans

Périodes scolaires, soirées à thème :

1 samedi par mois de 18h à 22h

Vacances scolaires :

samedis de 13h30 à 18h

au rez-de-chaussée des Epinettes

ATELIER PÊCHE NATURE

10 séances d'initiation durant la période d'ouverture de la pêche

A partir de 8 ans

DANSE HIP HOP

Vendredi de 17h30 à 19h pour débutants et confirmés, à partir de 7 ans.

DANSE MODERNE

Mercredi après-midi à 15h, 16h et 17h en fonction des niveaux

Pour les enfants nés à partir de 2013

THÉÂTRE

Mercredi de 18h à 19h30

A partir de 7 ans

Au 1^{er} étage des Epinettes

LUOTHÈQUE «UN AIR DE JEUX»

Mercredi : 15h à 18h

Vendredi : 16h45 à 18h

Samedi : 10h à 12h

Contact : mjc@valdajol.fr

03 29 29 08 26 / 06 40 90 02 89



LA PISCINE INTERCOMMUNALE DU VAL-D'AJOL

• EN PÉRIODE SCOLAIRE

lundi	18h00 à 19h30
mardi	18h30 à 20h00
mercredi	16h00 à 18h00
jeudi	fermée
vendredi	18h30 à 21h00
samedi	15h00 à 19h00
dimanche	09h00 à 12h00

• EN PÉRIODE DE VACANCES SCOLAIRES

fermée	
9h00 à 11h30	14h30 à 18h30
14h30 à 21h00	
9h00 à 11h30	14h30 à 18h30
14h30 à 21h00	
9h00 à 11h30	14h30 à 18h30
9h00 à 12h00	



Assemblée Générale de l'ÉCHO DU VAL DE JOIE

La chorale l'Echo du Val de Joie s'est réunie en assemblée générale le mardi 9 octobre dernier en présence de Monsieur le Maire.

Mr Daniel VIAL, Président, a fait la rétrospective de l'année écoulée en invoquant les concerts réalisés souvent au profit d'œuvres caritatives. L'achat de matériel de sonorisation a été effectué en collaboration avec les chorales de Vesoul et d'Aillevillers. Mr Jean-Loup CHAISE, Chef de Chœur, a évoqué un projet de

concerts dont les dates sont à définir pour l'année 2019.

Quel que soit votre âge, votre motivation, vous pouvez rejoindre à tout moment notre chorale. Autour de la pratique du chant en commun, de la maîtrise de la voix et de la respiration, vous serez accueilli avec beaucoup de convivialité.

Les répétitions ont lieu tous les mardis au Val d'Ajol ou à Aillevillers (covoiturage possible).



Contact : 03 29 30 65 60

Assemblée Générale des BOUILLEURS DE CRU du Moncel

C'est courant septembre que s'est tenue l'assemblée générale des bouilleurs de cru du Moncel.

La séance s'est ouverte avec les traditionnels remerciements, notamment à l'adresse de Mr le Maire qui, par sa présence, a honoré les travaux de cette assemblée.

Le rapport moral, comme le compte financier ont été adoptés à l'unanimité. Le président Mr Raphaël LAMBOLEY

rappelle que le Congrès départemental des bouilleurs de cru qui s'est tenu au Val-d'Ajol ce printemps, organisé par l'association, a été un succès.

Il informe également l'assemblée que la campagne de distillation débutera le 22 octobre (date fixée par les douanes) et se terminera le 31 janvier 2019. La brûlerie est ouverte de 6 h à 19 h, les jours ouvrables uniquement.



Photo : collection Joël Couchouron

Votre ACTUALITÉ sur notre bulletin et notre site web ?

Vous souhaitez communiquer votre actualité sur le prochain bulletin et le site internet du Val-d'Ajol ? Merci de nous envoyer votre texte, votre affiche, vos photographies par email à : ticket@valdajol.fr. Vous pouvez également diffuser vous-même vos informations sur : www.valdajol.fr/publiez-vos-infos. Par ailleurs, pensez à remplir votre **fiche Association** ou **Entreprise** sur le site internet, vous serez ainsi présent sur l'annuaire en ligne, visible de tous.

Les NUMÉROS utiles

Mairie	03 29 30 63 33
Service des eaux	06 63 85 63 03
Piscine	03 29 30 65 91
Office du Tourisme	03 29 30 61 55
MJC*	03 29 29 08 26
Maison des Services Publics	03 29 37 68 42
CCPVM*	03 29 22 11 63
CCAS* (9 à 11h)	03 29 30 09 69
ADMR*	03 29 30 66 35
ADAVIE*	03 29 35 23 06
Maison de Retraite	03 29 30 67 04
Portage de repas	03 29 66 54 31

• MAISON DE SANTÉ	03 29 30 50 57
Docteurs :	
Delphine et Stéphane ZIMMERMANN	
Guillaume CLAUDEL	
Infirmières :	
Corinne et Noémie TISSERAND	
Patricia GRANDJEAN	
Kinésithérapeutes :	
Marius et Magdalean KRAWCZYK	
• Chirurgien-dentiste	03 29 30 64 96
Dr Julie EMERIQUE	

• Diététicienne	06 34 49 13 49
Stéphanie GILLE	
• Kinésithérapeute	03 29 66 50 90
Marie-Hélène GEGOUT SIMON	
• Orthophoniste	07 67 47 42 61
Julie SAINT GERMAIN	
• Ostéopathe	06 10 08 96 88
Dr Florence DUPONT	
• Médigarde	08 20 33 20 20
-> La nuit : 20 h à 8 h et le weekend :	
samedi 12 h jusqu'au lundi 8 h.	

* MJC : Maison des Jeunes et de la Culture - CCPVM : Communauté de Communes de la Porte des Vosges Méridionales - CCAS : Centre Communal d'Action Sociale - ADMR : Aide à Domicile en Milieu Rural - ADAVIE : Aide à la personne dans les Vosges

Savez-vous que vous pouvez contacter personnellement et directement Mr le Maire par email : jeanrichardmaire@valdajol.fr

